



MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
ET DU DIALOGUE SOCIAL

Le Ministre

PARIS, LE 28 JUIN 2012

Réf : cab/BR/FD/D.12004623

Monsieur le Président,

La Grande conférence sociale des 9 et 10 juillet prochain réunira autour du Président de la République, du Premier ministre et des Ministres concernés, les partenaires sociaux et des représentants des collectivités territoriales.

Lors de ce rendez-vous, sept tables-rondes thématiques auront pour objectif de dresser un diagnostic et une feuille de route partagés pour :

- 1- Développer l'emploi, et en priorité l'emploi des jeunes ;
- 2- Développer les compétences et la formation tout au long de la vie ;
- 3- Assurer des systèmes de rémunération justes et efficaces ;
- 4- Atteindre l'égalité professionnelle et améliorer la qualité de vie au travail ;
- 5- Réunir les conditions du redressement productif ;
- 6- Assurer l'avenir des retraites et de notre protection sociale ;
- 7- Moderniser l'action publique avec ses agents.

La Grande conférence sociale doit ainsi constituer un moment fort de dialogue social utile au redressement du pays.

Cette démarche de dialogue et de mobilisation doit s'élargir, au-delà des organisations présentes les 9 et 10 juillet, à tous les acteurs qui comptent par leur implication dans notre vie sociale, dans la réflexion, le débat et l'action.

Toutes les contributions au débat peuvent permettre d'enrichir le diagnostic, de faire émerger des solutions innovantes et des propositions de méthode, ou encore de diffuser les bonnes pratiques. Elles nourriront les travaux et les conclusions des 9 et 10 juillet, et au-delà toute la démarche de la Grande conférence sociale et de ses suites dans les mois à venir.

Je vous invite, si vous le souhaitez, à faire parvenir une contribution de votre organisation à ces travaux, soit pour la Conférence dans son ensemble, soit pour une ou plusieurs de ses tables rondes.

.../...

Monsieur Jean-Henri VANDAELE
Président
MNCP
17 rue de Lancry
75010 Paris

Votre contribution pourra être adressée par message électronique à LD-CAB-TEF-CONFERENCE-SOCIALE@cab.travail.gouv.fr. Elle sera portée à la connaissance des participants et, sauf si vous ne le souhaitez pas, publiée sur internet.

Afin de favoriser la lecture effective par tous les acteurs, je vous propose de limiter cette contribution à une synthèse de trois pages maximum, accompagnée le cas échéant des documents plus complets de votre choix.

Je me réjouis de partager, aux travers de vos contributions, la richesse des points de vue et des regards croisés sur ces enjeux essentiels pour l'avenir de notre pays.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.



Michel SAPIN